L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 FEVRIER 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI. 21 FEVRIER 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Fourton & Fischer, à la résidence et café No 123 rue Dauphine, le centième d'un restaurant et d'une buvette.

Par W. I. Hodgson, à la Bourse des Encanteurs, le cottage No 120 rue des Champs Elysées et six lot de terre de valeur dans la même rue.

Par D. E. Murphy, au magasin No 103 rue Poydras, un lot de comptes-courants

L'annexion des îles Hawaii.

C'est un fait accompli : les îles Hawaii sont, désormais, annexées aux Etats-Unis. On sait que le Président Harrison a envoyé, il y a trois ou quatre jours, au Congrès, un message recommandant le vote de l'annexion. Or, le comité du Sénat a voté une résolution, requérant le chef de l'Exécutif de ratifier le traité. L'annexion existe donc, en principe ; il n'y a plus que quelques formalités à remplir, pour qu'elle existe en fait.

Elle s'opère conformément à tous les principes du droit international moderne. Il n'y a pas l'ombre d'une pression, exercée par les Etats-Unis sur les populations des îles Sandwich. Ce sont celles-ci qui, spontanément, ont fait la démarche et demandé à entrer dans l'Union.

Toute cette affaire a été conduite, à Washington, avec autant de modération que de prudence. Au milieu des troubles qui avaient suivi la déposition de la Reine, le ministre Stevens s'est contenté de hisser le pavillon étoilé sur le palais du gouvernement, de placer provisoirement les îles sous la protection de la République américaine, et de faire débarquer les marins du *Boston* pour maintenir l'ordre dans la rue.

Cet acte était nécessité par les circonstances ; l'anarchie qui régnait aux Sandwich, en rendait l'urgence évidente. Il a été très justement approuvé par M. Harrison et son Cabinet, mais toutes ces mesures n'étaient que provisoires. Avant d'aller plus loin—c'est à dire d'annexer—l'administration de Washington avait besoin de connaître les faits, de se rendre compte de la situation et des vœux des populations intéressées C'est ce qu'est d'avoir lieu. L'enquête a été faite avec une grande impartialité. Chacune des deux parties en litige a envoyé des délégués à Washington, pour y plaider sa cause. Ces délégués ont pu s'exprimer en toute liberté ; on les a écoutés avec bienveillance et patience. Il est résulté de ces investigations qu'il n'y avait plus de gouvernement reconnu dans le pays ; qu'une foule d'étrangers, de déclassés, venus de tous les coins du globe, y faisaient la loi aux indigènes, et y entretenaient le désordre ; que, dès lors cette tourbe de politiciens, avides et ennemis les uns des autres, il y avait le fond de la population qui tendait désormais au gouvernement américain et lui demandait aide et appui. L'humanité, autant que l'intérêt et le droit des Etats-Unis, exigeait l'annexion. M. Harrison envoya au Congrès le message dont nous avons déjà parler. La réponse du comité du Sénat ne s'est pas fait attendre : elle recommandait à l'Exécutif de ratifier le traité d'annexion, le plus tôt possible.

Tel est l'état des choses, au moment où nous écrivons ces lignes. Jusqu'ici, il n'est pas manifesté au dehors grande opposition à la prise de possession des Etats Unis. Nous ne voyons guère que l'Angleterre qui puisse se croire en droit de protester. Ne protestera-t-elle pas invariablement contre tout acte, contre toute adjonction qui ne tourne pas à son bénéfice ? Ne semble-t-il pas que le globe entier lui appartienne, et qu'elle doive y exercer un protectorat universel, pour le plus grand bien de l'humanité et les progrès de la civilisation ? Tradui sez : pour les besoins de son commerce, de son trafic maritime. Laissons-la donc formuler une protestation qui restera purement platonique, qui ne trouvera d'écho nulle part—et passons outre.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est le nouveau rôle que s'apprête à jouer dans le monde l'Union Américaine. Puissance purement continentale, jusqu'à présent, elle devient, désormais, puissance coloniale. Maîtresse de possessions lointaines, il lui faut songer à leur sécurité intérieure et extérieure. De là, la nécessité, pour elle, de se créer une marine plus forte et une grande marine. Voilà assez longtemps qu'elle s'exerce au jeu ruineux des vaisseaux, qui coûte beaucoup et ne rapporte rien. Elle a un mot leur emploi à faire de son argent. Qu'elle le consacre à la formation d'une marine, digne d'une nation qui compte, bientôt, soixante-dix millions d'âmes. Son infériorité, sous ce rapport, n'a été jusqu'aujourd'hui que ridicule ; avant quelques années, elle sera devenue dangereuse, calamiteuse. Que le parti démocratie, en entrant au pouvoir, comprenne la haute responsabilité qu'il assume ; qu'il se montre à la hauteur de la situation que la confiance du pays, d'abord, les événements, ensuite, lui ont créée, et il aura bien mérité du pays. L'abaissement de la marine des Etats Unis est la honte du parti qui vient de tomber ; que son relèvement soit la gloire de l'administration qui va prendre la direction des affaires.

Maison Gonzales-Laudumiey.—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs un avis de la maison ci-nommée par lequel elle fait savoir au public, qu'ayant pris possession de son nouveau local, en face de l'ancien, Chemin du Bayou, 170, entre les rues Remparts et St. Claude, elle est mieux que jamais en mesure de faire face à toutes les exigences de son industrie et de sa clientèle. En effet, ses bureaux ses écuries sont vastes, parfaitement conditionnés et lui permettent de donner plus d'extension à ses affaires. Désormais, à toute heure du jour et de la nuit on pourra s'y procurer des voitures ou y livrer des commandes pour l'embaumement des morts et leur inhumation.

Le gérant de l'établissement, M. P. E. Ducros, s'occupe en personne de l'embaumement, travail délicat à l'attention duquel n'apporte une grande compétence et des soins consciencieux.

MM. Gonzales & Laudumiey sont trop honorablement connus pour que nous nous permettions de les recommander au patronage public. Depuis plusieurs années qu'ils exploitent leur industrie, ils ont témoigné de bien faire connaître, à faire apprécier leur loyauté leur bienveillant empressement en toutes circonstances.

Leurs écuries sont pourvues d'attelages d'équipages élégants, luxueux que pourront se procurer les familles pour visites, soirées, mariages, à des prix d'une rare modicité.

Les Cancers, les tumeurs cancéreuses sont guéris par les vertus purifiantes de la Salsepareille d'Ayer.

Un examen en 2893 :

—Voudriez-vous me citer les principaux isthmes percés pendant la dix-neuvième siècle ?

—L'isthme de Suez.

—Bien.

—L'isthme de Panama.

—En êtes-vous bien sûr ?

—Oui, monsieur ; il fut percé à jour !

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 18 février :

—LETTRE DE LA PAROISSE ASSOMPTION :

Depuis deux semaines, nous avons eu un temps humide, nuageux, brumeux, et, dans certaines régions, pluvieux. Mais les pluies ont été bienfaisantes ; elles ont contribué à tasser le sol sur la canne, récemment plantée, à pulvériser la terre nouvellement labourée, à hâter la végétation qui avait été tuée, en partie, par les gelées de décembre et de janvier. Il y a levée de la plante, à peu près partout, souches et plant d'automne.

L'avoine et les pommes de terre ont un excellent aspect.

La semence de cannes est en parfait état, et les souches sont remarquablement saines. Tout est donc dans les meilleures conditions possib es et les insectes ont été, fort heureusement, tuées par la gelée.

—Cette année, comme l'an dernier, on se préoccupe beaucoup d'organiser une compagnie, en vue de construire une usine centrale à Centreville. L'idée sourit aux uns ; elle est dédaignée par les autres. Il y en a même qui font une énergique opposition à l'entreprise. Rassurons nous : l'usine sera fondée ; ce n'est qu'une question de temps. Les plus désireux de voir réussir ce projet, sont les petits planteurs, qui ne savent comment tirer parti de leurs cannes. Ils ont manifesté un grand intérêt pour cette affaire, ont souri, très libéralement, et sont prêts à s'engager à envoyer leurs cannes à l'usine, aussitôt qu'elle sera construite. Même ceux qui ne cultivent pas la canne, se sont fait inscrire sur la liste de souscription. En général, la population intelligente et instruite est en faveur du projet.

Le fait est que Centreville est admirablement située pour une usine centrale. Il y a, dans les environs, assez de cannes pour la faire marcher, pendant 90 jours. Presque tout le terrain en culture est à peu près vierge, et il y a des milliers d'acres qui peuvent donner de superbes récoltes de cannes, à trois milles à la ronde. Une usine d'une capacité de 400 tonnes par jour y aura t de la besogne, pendant trois grands mois, et si l'on établissait un pont sur le Têche, elle aurait de l'ouvrage, pour 180 jours. Il y a, de plus, de grandes facilités de transport, par chemin de fer et par eau. Tout milite donc en faveur de l'entreprise. C'est, du reste, l'avis du correspondant du *Indicator*, des Attakapas.

Les tenanciers de l'habitation Evan Hall, propriété de MM. McCall, se sont organisés en société, sous la direction de M. J. Arthur Mélançon ; ils cultivent 700 acres. M. J. E. W. Davis s'est chargé de cultiver les 200 acres de M. Mélançon.

M. Théogène Caillonet a fini son ensemencement sur St James et sur Orange Grove, paroisse Lafourche. D'un côté, il a 200 arpents de plant, de l'autre, 250.

Le temps est très favorable aux travaux des champs ; aussi, les petits fermiers et les jardiniers sont ils très occupés. On plante plus de cannes qu'à l'ordinaire.

Voici un tableau du sucre fabriqué par la Raffinerie de Lafourche, avec les noms des habitations qui y ont envoyé leurs cannes :

Ste-Rose, 593,171 livres ; French, 649,823 ; Laurel Grove, 2,619,411 ; Webre, 1,712,656 ; Bronsseau, 1,589, 711 ; Georgia, 365,072 ; Himalaya, 479,371 ; Himel, 318,2928 ; Mc Law rence, 222,206 ; Trial, 421,362 ; total, 8,961,014 livres.

—On peut attabuer, tant que l'on voudra, les chemins de fer et leur tendance au monopole, ils n'en sont pas moins excellent instrument de développement pour les industries d'un pays.

Nous en avons un exemple frappant, dans le sud ouest de la Louisiane.

Au-delà de Lafayette, le pays semblait impropre à la culture. Aussitôt que le Pacifie du sud l'eût traversé, on découvrit que c'était une contrée fertile, donnant d'excellents produits, qui rapportent beaucoup mieux que le coton. Puis, on peut y faire de belles récoltes de riz. Maintenant, on commence à y cultiver la canne qui y vient très bien, et, bien tôt l'usine centrale de Lac Charles aura à sa disposition plus de cannes qu'elle n'en pourra travailler.

En allant vers l'Est, on trouve la prairie qui s'étend entre la Nouvelle-Ibérie et Abbeville, région fertile qui est restée stérile depuis une centaine d'années.

Pourquoi ? Parce qu'il n'y avait pas de moyens de transport et de communication. A présent que ces deux localités ont fait construire un embranchement du Pacifique du Sud, qui les relie et traverse cette région, les terres en sont très recherchées et haussent énormément de valeur

Avant longtemps, ce ne sera qu'un vaste champ de cannes. Les deux grands village en profiteront nécessairement. Dites vieux Lucas, cela ? de la construction du chemin de fer.

Immédiatement après, on a songé à en construire un second, reliant la rive ouest du bayou Vermilion à Abbeville. Le projet va se réaliser avant longtemps. C'est M. T. Leslier, un homme du Nord, représentant une puissante compagnie, qui se charge de l'affaire. Il demande seulement que la paroisse Lafayette s'impose une taxe de trois "mille", et le village de Lafayette, une surtaxe de cinq "mille", pendant dix ans. Moyennant quoi, il s'engage à construire le chemin de fer. En outre, il fera don de $20,000 pour la fondation d'une filature de coton, et de $10,000, pour l'érection d'une usine centrale, à Lafayette. Il garantit, en même temps, une réduction dans les prix du fret.

L'offre sera évidemment acceptée. Avant une année, le nouveau chemin sera construit ; la valeur des propriétés sera doublée et, bientôt après, la production du pays sera quadruplée.

—Le chemin de fer de Kansas City, Watkins et Gulf, va maintenant de Lac Charles à Alexandrie. C'est une vaste région qui, restée longtemps à moitié déserte, va se peupler.

Il en est de même dans le nord de la Louisiane. Il s'y construit une demi-douzaine de chemins de fer. Avant dix ans, la Louisiane aura doublé la quantité et la valeur des produits de son agriculture. Il en en résultera une augmentation énorme dans son commerce et sa population. L'ne nouvelle ère de prospérité s'ouvre pour la Louisiane ; Sachons en profiter et étonner le monde par nos progrès agricoles et industriels.

—Nous nous trouvions dernièrement à Mansfield, où nous assistions au meeting de la Société d'agriculture d'Etat. Nous y avons vu des échantillons de coton travaillé par un nouveau procédé. Plus de brosse, comme auparavant. Le coton avait conservé toute sa longueur. Ce procédé est de l'invention d'un monsieur King, un ouvrier mécanicien du Nord, qui s'est associé avec M. Walter Johnson, de Mansfield Nous apprenons, avec plaisir, que ces deux messieurs ont vendu le privilège de leur machine, $20,000 ; et ils ne sont réservés un droit sur chaque machine vendue. Ce sont des fabricants du Nord qui ont acheté le brevet. Ce procédé est destiné à révolutionner le moulinage du coton.

Breuvage sain et délicieux.—Tel est le chocolat Ménier. Apprenez à préparer une tasse de vrai chocolat en vous adressant à MÉNIER, New-York, et obtenez échantillon gratuit avec renseignements

Le Rénovateur des Cheveux de Hall fournit le principe nutritif qui alimente et supporte la chevelure.

Exposition de peinture.

Marie accompagne madame chez les peintres :

—Quelle toile avez-vous le plus remarquée ? lui demande madame, au retour.

—Madame, répond Marie, c'est une toile d'araignée, qui était dans le coin du plafond, à gauche, en entrant.

Enfant terrible.

Un visiteur.—Jeanne, c'est tout le portrait de sa mère.

Mlle Jeanne.—Oh ! le matin seulement, avant qu'elle ait fait sa figure.

UN MARI QUI TUE SA FEMME —ET— SA BELLE-MÈRE.

(Extrait du *Journal des Débats* du 8 février.)

Hier, comparaissait, devant la Cour d'assises de la Seine, M. Luna de San-Pedro, qui tua, le 22 septembre dernier, sa femme et sa belle-mère, dans un coup de folie. C'est un homme de petite taille, dont l'origine malaise a été fortement accusée : au moral, une de ces natures simples et primitives, qui montrent, tour à tour, la douceur de la femme ou de l'enfant et la férocité du sauvage. Son histoire est tragique et mérite mieux qu'une mention banale.

M. Luna de San-Pedro comptait parmi les jeunes espérances de l'Ecole espagnole. Son envoi de Rome, le *Spoliarium*, avait été très remarqué à Madrid ; Paris avait consacré sa réputation.

Il venait d'obtenir une troisième médaille au Salon, quand il épousa, le 8 décembre 1886, Mlle Pardo de Tavera. Les négociations de ce mariage avaient été laborieuses : les jeunes gens étaient tous deux originaires de Manille, mais Mlle Pardo était de race métisse, et M. Luna n'avait dans les veines que du sang indien. L'amour triompha de tout, même des préjugés de couleur.

M. Luna de San-Pedro, sut à la fois, conquérir l'affection de sa femme et celle de sa belle-mère. Ses deux beaux frères, Trinidad et Félix, vivrent habiter auprès de lui. Il vivait dans une villa de la rue Peigolèse, au milieu d'une famille unie, qu'enorgueillissait, chaque jour davantage, le bruit de ses succès. Deux enfants lui vinrent. Jamais on n'avait vu félicité plus parfaite.

"Malheur, je te salue, si tu viens seul," dit le proverbe musulman. Au mois de mars 1892 M. Luna perdit sa petite fille. La santé de la mère fut gravement éprouvée. Mme Luna dut faire une cure au Mont-Dore : le peintre retenu par des travaux urgents ne put pas l'accompagner.

Mme Luna était toute seule au Mont-Dore. A sa douleur succéda un morne ennui. Un jour, elle rencontra dans le salon du médecin des eaux un homme d'une quarantaine d'années, qui parlait admirablement l'espagnol. C'était un négociant français, établi à la Havane, M. Dussacq.

M. Dussacq la trouva jolie sous ses habits de deuil et sut lui faire comprendre qu'il compatissait à son chagrin. Il la rencontra, le lendemain, à la promenade, le surlendemain à la buvette, et si bientôt son cavalier servant. Mme Luna se reprit à l'existence, et bientôt, dans obscure de ses lettres à son mari, elle parla des prévenances de cet "homme charmant."

M. Luna de San-Pedro n'avait pas manqué de trouver étrange le rôle de ce consolateur. Il en prit sérieusement ombrage au retour de sa femme. Elle avait dans les yeux une expression de bonheur, qui lui fit mal, et dans ses ajustements noirs une coquetterie qui l'indigna. M. Dussacq vint à Paris lui faire visite : il fut froidement accueilli, et n'osa plus reparaître.

A partir de ce moment, la villa de M. Luna devint un enfer. Ce ne lui heureux sentait que l'âme de sa femme lui échappait.

Après bien des hésitations, bien des angoisses, il se décida à la suivre. La chose était facile, car Mme Luna souffrait d'une piqûre sitrhue. Il vit sa femme entrer, un jour, dans une maison de la rue du Mont Thabur, et, pendant qu'il parlementait avec une concierge discrète, M. Dussacq entra à son tour.

—Vous demeurez donc ici ?

—Moi ? pas du tout ; du monde ! j'habite à l'hôtel, avenue de Wagram. Je suis venu voir un de mes amis, M. Frémy.

Puis, se tournant vers la concierge. M. Dussacq lui demanda très tranquillement :

—M. Frémy est-il chez lui ?

—Parfaitement, Monsieur, montez.

Et, avant que Luna ait eu le temps de se remettre, M. Dussacq a déjà disparu dans l'escalier.

M. Luna ne put obtenir aucun renseignement, mais il était fixé. Il assemble les parents de sa femme, il la fit comparaître devant cette sorte de tribunal domestique, il la mena près du berceau de son enfant malade et il lui montra son revolver armé ; Mme Luna eut une crise de nerfs, mais n'avoua pas. Il employa alors ce vieil artifice,—bien connu des juges d'instruction : la promesse d'un pardon. Elle raconta tout, et il écrivit :

—C'est bien, Madame, dit-il en terminant ce poignant interrogatoire. Je vous pardonne, à cause de l'enfant qui nous reste. Mais l'air de Paris ne vous convient pas. Nous irons vivre, si vous le voulez bien, à Vigo.

La mère de Mme Luna fut effrayée de ce projet : Laisser partir sa fille pour ce port de mer de Galice, sans que personne pût s'interposer entre elle et ce farouche justicier ! Il fallait empêcher cela. Elle assembla ses deux fils, Félix et Trinidad, et fit venir en toute hâte de Berck, où il était de passage, un avocat espagnol, ami de la famille, M. Régidor. Il fut décidé qu'on proposerait à M. Luna une séparation de corps, fondée sur des motifs décents, mais qui lui laisserait les honneurs de la guerre.

Le peintre aimait trop passionnément sa femme pour accepter cette solution. Il y vit une machination ourdie d'accord avec M. Dussacq, et entra dans une fureur épouvantable. M. Régidor et les deux beaux frères allèrent se concerter dans un café du voisinage. Mme Tavera et Mme Luna montèrent dans leur chambre, et s'y verrouillèrent ; Luna, lui, courut chercher son revolver.

—Ces femmes se sont enfermées, se dit il, pour faire urdre que j'ai voulu les violenter. Régidor va revenir avec des témoins. Elle aura la séparation ; on lui donnera mon enfant ; Dussacq.....

Le vertige prend ce malheureux qui avait montré jusque-là un si grand empire sur lui-même. Il tire un premier coup sur le groupe des trois hommes qui s'avançaient dans l'allée de la villa ; Félix de Tavera est atteint en pleine poitrine. Luna monte l'escalier, enfonce la porte, fait feu de nouveau sur sa belle-mère, qui tombe roide morte, le cerveau traversé par une balle, puis sa femme, qui s'affaisse dans la baignoire de l'enfant. Enfin, il se précipite à la fenêtre, se criant : "Prenez garde. Je veux tuer tout le monde. L'instant d'après, il se laissait emmener comme un enfant.

Seul Félix de Tavera a survécu à sa blessure.

Tels est ce drame atroce, où la violence des instincts originels a éclaté d'une manière si imprévue.

A l'audience, M. Luna de San-Pedro a eu l'attitude d'un malheureux, qui a conscience de l'horreur de son action et de l'immensité de son malheur.

M. le président Pilet Desjardins l'interroge avec douceur.

D. Vous êtes, lui dit-il, de race purement indienne. Le fait de votre femme, dans laquelle vous êtes entré était originaire, comme vous, des îles Philippines, mais elle était de race métisse. N'existe-t-il pas là un antagonisme, des préjugés de couleur.....

R. Un antagonisme violent. Les Indiens sont pour les Espagnols, des esclaves ; pour les métis, c'est encore pis.

D. Mme Pardo de Tavera partageait ces répugnance mais vos beaux frères les ont combattues et ils ont réussi à vous faire agréer un mois de décembre 1886. Quelles étaient vos ressources ?

R. Je n'avais rien, si ce n'est mon pinceau.

D. Et votre femme ?

R. Pour ce chose. Je l'ai épousée par amour.

D. Elle vous avait apporté une rente de 6, 800 fr.

R. Je gagnais trois fois plus.

D. Vous étiez cependant dans une station voisine de la gêne.

R. J'portais l'argent à ma femme. Elle régiait toutes les dépenses. Je ne m'occupais que de mon atelier.

D. Votre belle-mère est venue habiter avec vous rue Pergolèse ?

R. Oui, Monsieur le président. Elle me traitait comme son enfant. Mes beaux-frères étaient aussi très bons pour moi.

D. Vous avez perdu en quelques jours votre petite fille et votre père.

R. Ce fut un grand chagrin pour moi..... le point de départ de grands malheurs.

Ma femme est allée au Mont Dore pour rétablir sa santé. Au bout de quelque temps, je me suis aperçu que le ton de sa correspondance n'était plus le même ; elle me parlait des plaisirs des stations balnéaires, et faisait souvent allusion à un homme charmant qu'elle avait rencontré là-bas.

A son retour, je fus frappé du changement de ses habitudes. Elle faisait tous les jours des promenades à pied, elle qui aut fois ne sortait jamais qu'en voiture. Elle s'habillait d'une façon excentrique. Bientôt elle ne voulut plus porter le deuil de notre enfant.

L'accusé ajoute en sanglotant. Bref, elle m'avait prie en aversion.

D. Tout cela vous fit concevoir des soupçons sur la nature des relations que votre femme avait eues avec M. Dussacq. Arrivons à la scène du 4 septembre.

R. Je reçus une visite de ce monsieur qui me déplut fort.

D. Ne vous offrit-il pas de vous faire décorer ?

R. Parfaitement

D. Il y eut à la suite de cette visite une scène violente. Vous avez déchiré les vêtements de votre femme, vous l'avez frappée.

R. Non. Je l'ai menacée.

Après cette scène, j'ai annoncé à ma femme que nous quitterions Paris. Elle n'est faite alors caressante, et la paix est revenue.

D. Pas pour longtemps. Quelques il passé le 17 septembre ?

R. Nous devions aller prendre ma belle-mère à la gare du Nord. Ma femme est partie en avant avec l'enfant. Quand je suis arrivé, elle était seule. Cela m'a paru louche, et je me suis décidé à la suivre, décormais.

Le lendemain, je la vis sortir dans une maison de la rue du Mont-Thabor. J'interrogeai la concierge, qui refusa de répondre. Sur ces entrefaites, arriva M. Dussacq

—Que venez-vous faire ici ?

—Moi, je monte chez un de mes amis.

Il eut un rire vicieux de chagrin, et je partis, voyant que je ne saurais rien de plus. Je rencontrai sur mon chemin mon beau frère Trinidad, et je lui contai tout. Il essaya de me calmer. Ma femme est rentrée un quart d'heure après.

D. Elle a tout nié.

R. Tout. Mais, la nuit, je lui dis qu'elle avait fait quelque chose d'affreux. Elle finit par avouer sa faute, et je lui pardonnai.

D. A partir de ce moment, votre femme n'a plus fait aucune tentative pour revoir Dussacq.

R. Non, monsieur.

D. Vous avez voulu cependant aller habiter l'Espagne.

R. Parce que Dussacq habitait Paris.

D. Votre beau-frère avait cherché à vous dissuader.

R. Il s'était rallié à l'idée du départ pour Vigo, dont le climat est doux et les environs pittoresques.

D. Pourquoi avez vous acheté un revolver ?

R. Pour me défendre.

Le 20 septembre, vous avez fait une scène violente.

R. J'ai trouvé à la maison un garçon de Lavure qui appartait à ma femme un crayon pour se peindre les yeux. Je montai chez ma belle-mère et je lui fis part de mon irritation.

D. Pour une canne bien futile.

R. Non, car elle est venue partager de la fatilité des sentiments de ma femme.

D. Votre exaltation a inspiré à votre belle-mère des craintes et vous qu'elle a rappelé de Berck son fils Félix, qui pensait une scène de ménage à un avocat espagnol M Régidor.

Le 22 septembre au matin, Félix, Trinidad et Régidor arrivent successivement à la villa de la rue Pergolèse. Cela ne vous a pas étonné ?

R. Non. Félix était malade, et mon fils était très malade.

Félix m'avait à peser des vraisonnes au petit. Puis ces messieurs se consultèrent, et se retirèrent sans vouloir accepter de déjeuner avec nous.

Je remontai chez ma femme. La porte était fermée à clef.

On me défendu d'ouvrir : me cria ma belle mère. Adressez vous à la justice.

Je voulus pousser la porte. Ma femme ouvrit alors la fenêtre et se mit à crier : "Au secours ! Au secours !"

Luna de San-Pedro s'exalte, et ajoute, avec un accent de sincérité très poignant :

Je comprends alors l'ignoble guet-apens qu'on m'avait tendu. On voulait faire croire que je maltraitais ma femme, abuser les voisi s et rendre public un scandale dont on voulait avoir des armes pour une séparation. Un arrachait mon enfant, le seul chose qui me restât. Pourquoi ? Pourquoi appeler au secours ? Je ne disais rien. C'est Trinidad, que j'aimais comme un frère. Trinidad à qui j'avais raconté tous mes chagrins, qui avait ouvert tous mes tiroirs, qui avait vu mes papiers, qui savait tout ! Je ne savais plus ce que je faisais, j'étais fou.....

D. Regrettez-vous ce que vous avez fait ?

R. (en pleurs) Monsieur Je suis bien malheureux J'aimais passionnément cette femme Et maintenant !.....

L'accusé, brusquement, s'affaisse sur son banc et perd connaissance.

La fin de cet interrogatoire a été un long cri de douleur. La Cour, elle même, paraissait émue.

Le reste de cette première audience a été remplie par des dépositions sans intérêt.

La Cour entendra aujourd'hui M. l'avocat général Romin, Me Decori, avocat de MM. Félix et Trinidad de Tavera, qui se sont constitués parties civiles, et Me Danet, défenseur de l'accusé.

L'Abeille, publiera, demain, la suite de cette affaire, si nos journaux de Paris, du 9, nous parviennent à temps.

On cause politique chez Mme Calino, et des débats mouvementés de la chambre.

—En somme, fait quelqu'un, tout cela n'a pas fait avancer M. Loubet d'un pas.

—Tiens ! fait Calino, je ne savais pas qu'il y eût des arbres au palais Bourbon !

GONZALES & LAUDUMIEY
Entrepreneurs de pompes funèbres
CHEMIN DU BAYOU 170.
Près Remparts. Téléphone 479

La maison exécute avec soin et célérité tous les travaux de son ressort qui lui sont confiés embaumements ont demandés et. Elle fournit à bre des voitures pour visites promenades, soirée, mariages etc. ainsi que des tally ho pour pique niques. A cet effet, elle a un bureau où peut par téléphone transmettre des commandes. Les prix de l'établissement sont d'une modicité extrême. 21fév93—1an

BAYHI Décédé hier, lundi, à 6 heures P. M., CHARLES L. BAYHI à l'âge de 56 ans, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd hui, mardi, 21 février, à 4 30 heures P M. Le convoi partira de la résidence de son père, Jacques Bayhi, No 46 rue Kerlerec, entre Remparts et Bourgogne.

CAZENAVE—Décédée au Convent de l'Adoration Perpétuelle à Dijon, France, le jeudi 9 février, à 1 heure du matin, Sœur MARIE JEANNE DE CHANTAL, née MARIE EMMA CAZENAVE.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à l'église St-Maurice, mardi, le 21 février 1893, à 8 heures A. M., pour le repos de l'âme de BERTRAND POMES. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve. 18 fév—2f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite le mercredi, 22 février 1893 à 7 heures du matin, à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de L. PLACIDE CANONGE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée mercredi prochain 22 février, à 8 heures du matin, à l'Eglise Annonciation, pour le repos de l'âme de feu VICTOR BOUCHET. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son épouse. 18 fév—19 21

Changement de bureau.

Le Dr M. Edmond Hincks, a transféré son bureau du No 19 rue Baronne au No 217 rue du Canal près de Remparts. Heures de consultation de 1 à 3 P. M., et les dimanches de 10 30 à 11 30 A. M.

Ses heures de consultation au No 211 rue Dauphine, près Dumaine sont de 8 à 9 A. M

18 fév—3 f P

Leçons d'Espagnol et traductions.

Mlle Dna Helen de Miranda, ayant quelques heures de loisir, donnera des leçons d'Espagnol soit à domicile, soit chez elle, Philip street, No 126

Elle offre aussi ses services pour la traduction de l'anglais, du français, de l'italien ou de l'espagnol dans l'une ou l'autre de ces langues. 17 fév—7f

CRESCENT CITY
JOCKEY CLUB
SAISON D'HIVER.

A partir de mercredi prochain, 14 décembre les courses commenceront à 1 30 au lieu de 2 P. M.

Cinq courses ou plus chaque jour.

Entrée, 50cts, donnant accès partout sur le terrain et aux tribunes.

2 déc—4 m

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS,
Hôtel de Ville, 10 février 1893.

Sur la demande de M. Edmond Forstall, Jr., Président de la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain, et conformément à la résolution du Conseil de Ville, en date du 9 février 1893, il est par la présente donné avis que la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain a été autorisée à construire et à exploiter un chemin de fer à voie ordinaire, avec les embranchements, stations, etc., qu'elle jugera nécessaires, dans les limites de la Nouvelle Orléans, et à y établir des locomotives et autres moteurs, à l'exception de la traction par câble, et à y transporter des voyageurs, des marchandises et des bestiaux, aux conditions et sous les restrictions contenues dans la susdite résolution du Conseil de Ville.

Par ordre du Maire,
JOHN FITZPATRICK, Maire.

11 fév—2f

A vendre

A Mandeville 24 lots du terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Watterson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure français.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer, se vendra à ce jour pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B Baudot, propriétaire au Clos Vougeot, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 Carondelet. Nouvelle Orléans 4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos Vougeot même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pacaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisburg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun ; 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur.

28 oct—

E. BARBIER,
Successeur de S. Fournier,
Horloger et Bijoutier,
60 RUE ROYALE, 60
Entre Bienville et Conti,
Nouvelle-Orléans.
MONTRES,
PENDULES,
DIAMANTS,
BIJOUTERIE.

Réparations de tous objets concernant sa profession.

Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez
1er déc—1an

W. G. Coyle & Cie.
CHARBON COKE.
Pittsburg. Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gas et Combustible.

Les plantateurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon peuvent obtenir de la vapeur serant promptement approvisionnés au prix du marché.

BUREAUX.
47 Rue Carondelet 47
17 sept—1 an

EN DEHORS DU COMPACT!
Lafayette Insurance Company,
No 631 rue Magazine, près l'Avenue Jackson.
4 fév 1m—DMV

ASSURANCES.

Vingt-sixième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

Conformément à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892 :

Primes sur immeubles		$249 924 85
Primes maritimes	940 04	
Primes des rivières	1 159 55	
		$251 255 34
A ajouter : Primes non expirées des 1891	44 850 20	
Total		$296 105 54
A déjouter : intérêts et prime et pertes	$36 084 18	
Moins mineur et dépenses générales	12 887 95—	18 196 23
Fonds de surplus, 1891		31 480 82
Total		$330 792 59
Pertes payées : Sur risques de feu	$152 013 47	
Sur risques maritimes	176 11	
Sur risques de rivières	928 83	
	$153 124 14	
Réassurances	43 744 81	
Primes remises et commissions	59 350 08	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau d'Underwriters, et souscriptions	8 718 29	264 937 92
Profits bruts		$65 824 67
Réserve pour : Primes non expirées de 1892	$47 378 85	
Perte d'incendies non payées	11 964 13	
Fonds de surplus	6 481 69	
	$65 824 67	$65 824 67

ACTIF.

Billets pour primes	$27 65
Primes en voie de collection	49 001 92
Prêts sur hypothèques	4 475 00
Dans des Etats Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	2 200 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	85,942 50
Bons hors hypothèque, Weakerling Brewing Co	31,717 80
Propriétés foncières	5 250 00
Meubles de bureau et accessoires	66 914 94
Argent comptant et en banque	6 9213 94
	15 479 12
	$265,824 67

PASSIF.

Capital actions	$200 000 00
Fonds de surplus	6 481 69
Réserve pour primes non expirées	47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie	11 964 13
	$265,824 67

Cet exposé est une copie fidèle et correcte des livres de la compagnie.

J. SCHINGER, Président.
J. E MERILH, Vice Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS,
I. HASSINGER, A. G. HICKS,
L